

Les ordinations sacerdotales en 2020 et 2021

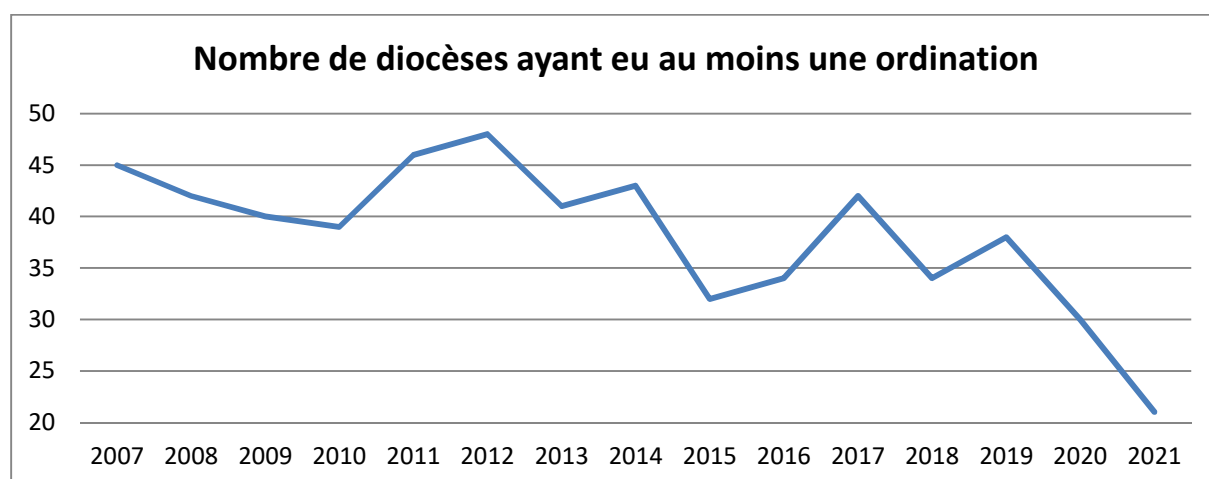
En 2020, l’Eglise Catholique a ordonné 122 prêtres pour la France: 91 français et 31 étrangers. 19 français et 2 étrangers l’ont été dans la forme extraordinaire.

En 2021, les ordinations de prêtres français resteront au niveau de 2020 et il en sera ainsi jusqu’en 2025 avant une nouvelle baisse attendue.

Ordinations sacerdotales	2016		2017		2018		2019		2020	
	Français	Etrangers	Français	Etrangers	Français	Etrangers	Français	Etrangers	Français	Etrangers
Religieux, frat.	48	11	55	14	55	10	41	1	45	4
Diocèses	73	14	71	12	58	21	72	15	46	27
Total France	121	25	126	26	113	31	113	16	91	31
Total France	146		152		144		129		122	

Sources : diocèses de France, congrégations, la vérité des chiffres.

Les ordinations se concentrent graduellement sur un petit nombre de diocèses.



Des diocèses de plus en plus nombreux n’ont plus de vocation car **les familles chrétienne disparaissent ou ont déjà disparu** par suite de l’abandon par le clergé du sacrement de confirmation et du vrai mariage chrétien.

Dans tous ces diocèses sinistrés, seul un travail de fond sur une liturgie soignée (réintroduction du latin ou forme extraordinaire) et les sacrements (confirmation, pénitence, mariage) permettrait un retournement de tendance. C’est ce que font ici ou là certains jeunes curés avec de très bon résultats mais **ils sont encore rares**.

De façon générale, le management des diocèses n’a pas montré en **2020** de signes ou décisions permettant d’espérer un retournement de tendance.

Le dossier

Nous présentons aujourd'hui le bilan des ordinations sacerdotales de 2020 pour les diocèses et les congrégations religieuses en France : elles incluent les prêtres français et les prêtres étrangers qui sont destinés à rester en France.

Comme pour les années précédentes, contrairement à la CEF, nous n'avons pas inclus dans ce dossier les ordinations qui ont eu lieu en France pour des prêtres étrangers destinés à des diocèses étrangers ou des congrégations situées à l'étranger.

Nous ajouterons aussi dans ce dossier les ordinations diaconales de 2020 et ce qu'elles laissent prévoir pour 2021.

A - Vue générale des ordinations en 2020

En 2020, 91 prêtres français et 31 prêtres étrangers pour l'Eglise en France ont été ordonnés, soit un total de 122 prêtres.

Ordinations sacerdotales	2016		2017		2018		2019		2020	
	Français	Etrangers	Français	Etrangers	Français	Etrangers	Français	Etrangers	Français	Etrangers
Religieux, frat.	48	11	55	14	55	10	41	1	45	4
Diocèses	73	14	71	12	58	21	72	15	46	27
Total France	121	25	126	26	113	31	113	16	91	31
Total France	146		152		144		129		122	

Sources : diocèses de France, congrégations, la vérité des chiffres.

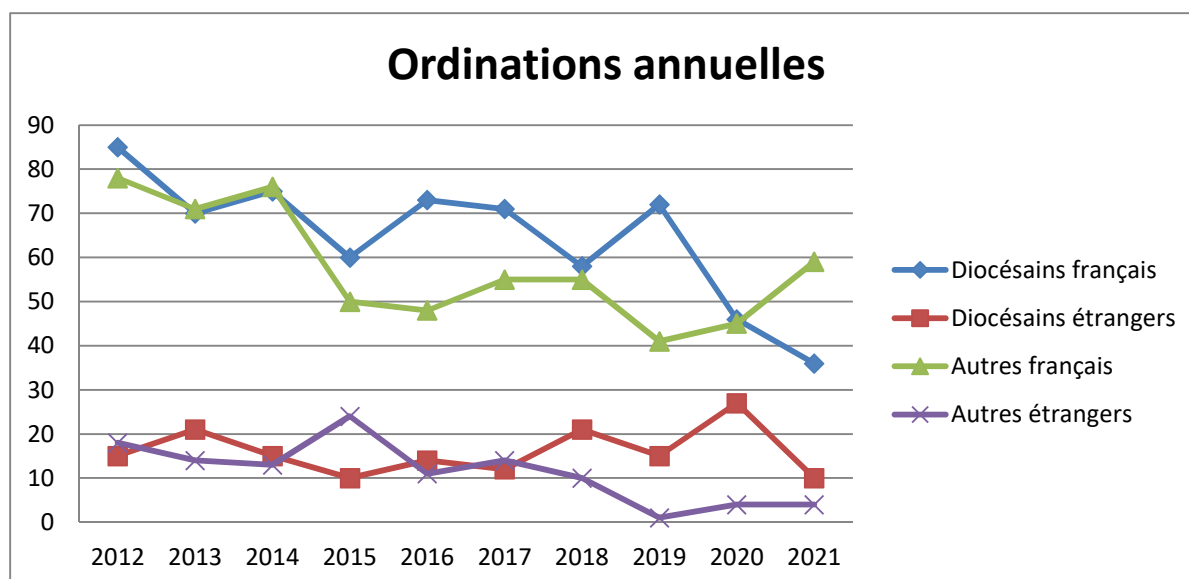
Pour les prêtres français, l'année 2020 marque un point bas jamais atteint.

19 des prêtres français et **deux** étrangers ont été ordonnés dans la liturgie de **la forme extraordinaire**. La proportion de prêtres français fidèles à la tradition (19/91 soit 21%) est dans la moyenne des dix dernières années.

Parmi les diocésains français, après une relative stabilité des quatre dernières années, on observe une chute importante, **46** ordinations seulement en 2020. Cette chute va continuer en 2021 où nous attendons 36 ordinations. On observe une hausse des diocésains étrangers.

Les religieux et membres de fraternités français ou étrangers restent relativement stables sur les 5 dernières années.

Le graphe ci-dessous donne une meilleure visibilité depuis 2012 :



1/ La tendance de long terme des diocésains français est à la baisse, mais devrait se stabiliser autour de 40 ordinations annuelles sur la décennie.

2/ Les diocésains étrangers sont stables autour de 20 par an ; ils sont concentrés sur quelques diocèses (la moitié sur trois diocèses).

3/ Les autres français sont relativement stables depuis 2015 autour de 50 ordinations par an. Nous verrons plus loin que la forte remontée sur 2021 n'aura pas de suite.

4/ Les autres étrangers (prêtres non diocésains étrangers) sont maintenant très faibles.

B – Les chiffres de la CEF et les nôtres pour 2020

Le 22 juin 2020 la CEF a publié une statistique du nombre d'ordinations par diocèse et par communauté religieuse. <https://eglise.catholique.fr/espace-presse/communiqués-de-presse/501281-126-prêtres-ordonnés-en-2020/>

Nous voyons que dans le titre la CEF annonce 126 ordinations. Les ordinations se décomposent comme suit :

- Prêtres diocésains : **77**.
- Communautés non religieuses et sociétés de vie apostoliques : **17**.
- Prêtres religieux : **21**.
- Prêtres ordonnés pour les diocèses selon la forme extraordinaire : **5**.

Si l'on compte bien, ça fait un total de **120** ordinations et non pas **126** comme indiqué dans le titre tandis que nous annonçons ci-dessus un total de **122**.

Nous allons voir maintenant que nous ne comptons pas toujours les mêmes ordinations que la CEF.

1/ Là où nous sommes d'accord avec la CEF

Le tableau ci-dessous indique les 100 ordinations pour lesquelles nous sommes d'accord avec la CEF. Ces points d'accord concernent essentiellement les ordinations diocésaines, la communauté de l'Emmanuel, la Communauté Saint Martin et quelques autres :

	Français		Etrangers	
	CEF	LVDC	CEF	LVDC
Diocésains	46	46	27	27
Communauté Emmanuel	5	5		
Communauté Saint-Martin	11	11		
Carmes Déchaux	1	1		
Bénédictin Solesme *			1	1
Dominicains	3	3	1	1
Fraternité Missionnaire Notre-Dame	1	1		
Apôtre de la Vie	0	1		
Frère de Saint Jean	1	1		
Chemin Neuf	3	3		
Sous-Total	71	72	29	29

NB1 : explication pour le moine de Solesmes * d'après le diocèse de Toulon :
« Moine de la congrégation de Solesmes, il est accueilli en 2017 par Monseigneur Rey dans notre diocèse, afin de mener une vie monastique en un lieu retiré : le monastère Saint-Quinis, près de Camps-la-Source et Brignoles. Une vie faite de liturgie, de méditation de l'Écriture, de travail et d'accueil de pèlerins, pour lesquels le sacerdoce lui permettra d'exercer les Sacrements ». Ce moine est d'origine belge.

NB2 : la CEF ne compte pas l'Apôtre de la Vie.

2/ Les ordinations pour la forme extraordinaire

Les ordinations pour la forme extraordinaire concernent :

- Les fraternités de prêtres séculiers : Institut du Christ Roi Souverain Prêtre, Fraternité Sacerdotale Saint Pie X, Fraternité sacerdotale Saint Pierre, Fraternité Saint Joseph Gardien (Toulon), Institut du Bon Pasteur.

- Les moines bénédictins de Flavigny et les dominicains d'Avrillé.

Nous ne prenons en compte que les nouveaux prêtres français ou les religieux et prêtres étrangers installés en France.

Exemple de l'Institut du Bon Pasteur dont le séminaire international est situé en France à Courtalain dans le diocèse de Chartres. En juillet 2020, un français et 5 étrangers ont été ordonnés prêtres dans une localité proche du séminaire. Sachant que les 5 prêtres étrangers ne sont pas issus de diocèses de France et qu'ils ne sont pas destinés à rester en France, nous ne les comptons pas dans les ordinations de l'année. Pour une raison qui nous échappe, la CEF compte 3 ordinations pour l'IBP cette année.

Dans la même logique, nous comptons les ordinations de prêtres français ordonnés à Ecône en Suisse pour la FSSPX ou ceux ordonnés par l'ICRSP à Florence en 2020. Pour la FSSP, trois prêtres français ont été ordonnés à Laon en juin 2020 ; la CEF en compte deux, là aussi pour une raison qui nous échappe.

	Français		Etrangers	
	CEF	LVDC	CEF	LVDC
Fraternité Saint Joseph Gardien			0	1
Fraternité Saint Pierre	2	3		
Dominicains Avrillé			0	1
Institut du Christ-Roi Souverain Prêtre	0	5		
Institut du Bon Pasteur	1	1	2	0
Fraternité Saint Pie X	0	6		
Bénédictions de Flavigny	0	3		
Capucins de Morgon	0	1		
Sous-Total	3	19	2	2

Nous comptons (LVDC = la vérité des chiffres) 21 prêtres ordonnés selon la forme extraordinaire dont 19 français et 2 étrangers alors que la CEF arrivait à un total de 5 ordinations.

NB 1: La Fraternité Saint Joseph Gardien est née au Chili en 2002. Elle est implantée au Chili, aux USA et en France dans le diocèse de Toulon où trois sœurs sont en charge de l'accueil au séminaire de la Castille. Mgr Rey lui a également confié la paroisse de La Londe-les-Maures où sont maintenant deux prêtres et deux sœurs. Le curé de La Londe est dans le diocèse depuis 2011 et a également des responsabilités à la chancellerie.

NB 2 : le dominicain ordonné à Avrillé, d'origine québécoise, est compté parmi nos ordinations car Avrillé est la seule implantation de cette fraternité à ce jour.

3/ Les ordinations de prêtres étrangers pour des fraternités internationales

Nous citons ici les prêtres d'origine étrangère ordonnés en France, mais qui n'ont pas de vocation particulière à rester en France. Leur ordination dans notre pays ne constitue pas un signe particulier de vitalité de l'Eglise en France car leur ordination a eu lieu en France mais aurait pu tout aussi bien avoir lieu dans un autre pays. Nous considérons que la prise en compte de ces ordinations fausse la compréhension de l'évolution actuelle de l'Eglise en France.

En effet, le but de notre travail n'est pas d'additionner des chiffres, mais de permettre une compréhension et un pilotage de l'Eglise en France, c'est-à-dire par exemple, de comprendre pourquoi les ordinations diocésaines s'effondrent depuis de nombreuses années. Nous en avons montré les raisons dans les dossiers précédents.

	Français		Etrangers	
	CEF	LVDC	CEF	LVDC
Assomptionnistes			3	0
Eudistes			1	0
Chemin Neuf			3	0
Frères de Saint-Jean			3	0
Frères de Saint Jacques			5	0
Rédemptoristes			1	0
Sous-Total	0	0	16	0

Pour ce sous-groupe, la CEF compte 18 ordinations alors que nous n'en retenons aucune. En cela nous restons cohérents avec les années précédentes, ce qui est indispensable pour pouvoir illustrer les évolutions dans le temps.

4/ Conclusion

La CEF compte en fait 121 ordinations et nous en comptons 122 mais nous ne comptons pas toujours les mêmes. En particulier, la CEF ignore la majorité des prêtres ordonnés dans la forme extraordinaire.

Sous-groupes	Français		Etrangers	
	CEF	LVDC	CEF	LVDC
Ordinations sous forme ordinaire	71	72	29	29
Ordinations sous forme extraordinaire	3	19	2	2
Ordinations pour d'autres pays	0	0	16	0
Total	74	91	47	31

Les prêtres étrangers pour la France proviennent des pays suivants :

Origine des prêtres étrangers	
Afrique	11
Viêt-Nam	5
Amérique du Sud	8
Europe et Québec	6
Inde	1

C – Les ordinations diaconales et les prévisions pour 2021

Dans le rapport de l'an dernier, le 20 janvier 2020, nous faisons des prévisions pour 2020 sur la base des ordinations de 2019 en sachant que l'ordination sacerdotale vient, en général, un an après l'ordination diaconale.

Nous donnons les prévisions suivantes pour 2020 :

Ordinations sacerdotales	Prévues pour 2020	Réelles en 2020	Ecart	Prévues pour 2021
Diocésains français	47	46	-1	36
Diocésains étrangers	13	27*	15	9
Autres étrangers	7	4	-3	2
Autres français	38	45	6	54
dont Saint Martin	11	11	0	27
dont forme extrao.	13	19	6	12
Sous total français	85	91	5	90
Sous-total étrangers	20	31	11	11
TOTAL	105	122	17	101

1/ Les diocésains français

Les ordinations sacerdotales des diocésains français en 2020 confirment les ordinations diaconales de 2019. Pour 2021 nous n'attendons que 36 ordinations de français diocésains dont 10 pour Paris et Versailles, deux pour les armées et 2 pour la Martinique.

Ceci nous amène en 2021 à seulement **22 nouveaux prêtres pour 91 diocèses territoriaux français** (93 diocèses moins Paris et Versailles).

2/ Les autres français

L'effondrement des diocésains français en 2021 est largement compensé par les 27 prêtres qui seront ordonnés pour la Communauté Saint Martin l'année prochaine.

Pour la forme extraordinaire, l'écart entre les ordinations diaconales de 2019 et les ordinations sacerdotales de 2020 vient d'ordinations diaconales qui avaient eu lieu antérieurement ou dont nous n'avions pas eu connaissance, notamment dans les abbayes.

3/ Les diocésains étrangers

13 ordinations diaconales en 2019 donnent 27 ordinations sacerdotales en 2020. L'écart vient principalement du fait que nous assimilons aujourd'hui 4 prêtres d'Avignon et 6 prêtres de Toulon à des diocésains. Par ailleurs, il semble que des séminaristes étrangers sont arrivés en France déjà ordonnés diacres.

En 2020 nous avons recensé 9 ordinations diaconales de séminaristes étrangers.

4/ Conclusion

En 2021, nous attendons **90** ordinations de prêtres français dont une promotion exceptionnelle de **27** prêtres pour la Communauté Saint Martin à comparer aux **32** diocésains pour les **93** diocèses de France métropolitaine (hors armées et DOM-TOM).

D – Les diocésains français et les presbyterium

Pour les 93 diocèses français (hors armées et DOM-TOM) :

- 43 ordinations en 2020 dont 10 pour Paris-Versailles
- 32 ordinations en 2021 dont 10 pour Paris-Versailles.

D'autre part, le nombre actuel de séminaristes diocésains français nous permet d'espérer une quarantaine (entre 36 et 44) d'ordinations par an pour les 5 à 7 prochaines années.

La promotion 2021 de la Communauté Saint Martin sera exceptionnelle et expliquera en grande partie l'effondrement des diocésains. Cependant, en 2022

et 2023 les ordinations de la Communauté Saint Martin vont chuter (16 en 2022 et 6 en 2023) sans que les diocésains français ne remontent.

Nous allons maintenant regarder l'évolution des ordinations dans les diocèses français au cours des 12 dernières années, de 2010 à 2021. Bien entendu, les ordinations reflètent l'évolution future des presbyterium de chaque diocèse.

1/ Les 25 presbyterium en fin de vie

Ce sont les presbyterium des diocèses qui ont enregistré zéro (3 diocèses), une (6 diocèses) ou deux ordinations (16 diocèses) de prêtres français au cours des 12 dernières années. Ces diocèses ordonnent très peu de séminaristes étrangers.

NB 1 : Certains de ces diocèses ont encore des vocations sacerdotales mais les prêtres sont ordonnés ailleurs. C'est le cas par exemple des diocèses de Laval, Périgueux, Moulins ou Carcassonne.

NB 2 : le nombre de vocations originaires du diocèse reflète plutôt la vitalité chrétienne des familles alors que les ordinations diocésaines reflètent plutôt l'attractivité de l'évêque et de son presbyterium.

2/ Trois diocèses particuliers

Dans notre classification des diocèses, nous traitons à part les trois diocèses de Paris, Versailles et Toulon.

Ordinations en 12 ans de 2010 à 2021				
Diocèses	Prêtres originaires du diocèse	Diocésains		Excédant ou déficit
		Français	Etrangers	
Paris	147	83	7	64
Versailles	137	53	1	84
Toulon	11	25	37	-14

EN 12 ans, Paris a donné 147 nouveaux prêtres dont **83** sont restés dans le diocèse, Versailles a donné 137 nouveaux prêtres dont **84** sont partis hors du diocèse. Toulon n'a eu que 11 vocations sacerdotales en 12 ans.

L'évêque et le presbyterium de Toulon font un travail remarquable depuis 40 ans qui attire de nombreux séminaristes. Mais ils partaient de loin car Toulon était auparavant le diocèse le plus sinistré de France depuis 200 ans en termes de vocations.

Nous allons maintenant regarder l'évolution des autres diocèses en comparant les ordinations de diocésains français de 2010 à 2014 avec celles de 2017 à 2021.

3/ Trente-et-un diocèses en hausse

Ces 31 diocèses ont ordonné 88 prêtres au cours des 5 années de 2010 à 2014 et 128 prêtres de 2017 à 2021. Ils sont donc à contre-courant de la tendance générale de déclin. Cependant les performances restent modestes : on passe en moyenne par diocèse de **3 prêtres diocésains en cinq ans** à **4 prêtres diocésains en cinq ans**.

La moitié des vocations sacerdotales quittent le diocèse d'origine : au cours de la période des 12 dernières années, ces 31 diocèses ont donné 522 prêtres soit en moyenne pour chaque diocèse **7 prêtres tous les 5 ans**. Ces diocèses sont donc « exportateurs » de vocations.

On peut résumer leur situation dans le tableau suivant :

Ordinations en 12 ans de 2010 à 2021				
Diocèses	Prêtres originaires du diocèse	Diocésains		Ordonnés hors du diocèse
		Français	Etrangers	
Les 31 en hausse	522	248	68	274

Les diocèses de ce groupe sont par ordre décroissant du nombre de vocations : Lyon, Bordeaux, Nanterre, Rennes, Angers, Bayeux-Lisieux, Bayonne, Beauvais, Dijon, Quimper, Besançon, Reims, Rouen, Autun, Montpellier....

On notera ici le cas particulier remarquable de **Bayonne** dont le nombre d'ordinations de diocésains français passe de **3** sur la période 2010-2014 à **12** sur la période de 2017 à 2021. Monseigneur Aillet est arrivé à Bayonne en 2008. Il lance son séminaire diocésain en 2009 qui attire des jeunes venant de divers diocèses. Mgr Aillet défend la Vie ; il est parmi les évêques un des plus fermes soutiens de la Marche pour la Vie, y ayant participé plusieurs fois (voir nos dossiers sur les évêques et la Marche pour la Vie). De plus Mgr Aillet a ouvert son diocèse à la forme extraordinaire malgré les résistances de son presbyterium. Enfin, pour le long terme, il a relancé le sacrement de confirmation à partir de l'âge de raison, faisant de Bayonne un des rares diocèses de France où l'on respecte les lois de l'Eglise sur ce sacrement.

4/ Trente-quatre diocèses en baisse ou forte baisse

Ces 34 diocèses ont ordonné 179 prêtres au cours des 5 années 2010-2014, soit en moyenne **6 prêtres en 5 ans**. Au cours de la période 2017-2021, ils ont ordonné au total 66 prêtres diocésains français soit en moyenne **2 prêtres en 5 ans**, C'est une division par trois en l'espace de 7 ans.

Autre élément, au cours de la période des 12 dernières années, ces 34 diocèses ont donné 575 prêtres, soit en moyenne pour chaque diocèse **7 prêtres tous les 5 ans**, comme le groupe des diocèses précédents.

La tendance de ces diocèses est : une baisse des vocations conjuguée à une baisse de l'attrait de l'évêque et du presbyterium.

Ordinations en 12 ans de 2010 à 2021				
Diocèses	Prêtres originaires du diocèse	Diocésains		Ordonnés hors du diocèse
		Français	Etrangers	
Les 34 en baisse	575	297	57	278

Les diocèses de ce groupe sont par ordre décroissant du nombre de vocations : Strasbourg, Lille, Nantes, Metz, Luçon, Vannes....

Les plus fortes baisses concernent les grands diocèses : Strasbourg, Lille, Metz, Arras, Grenoble, Nice.....

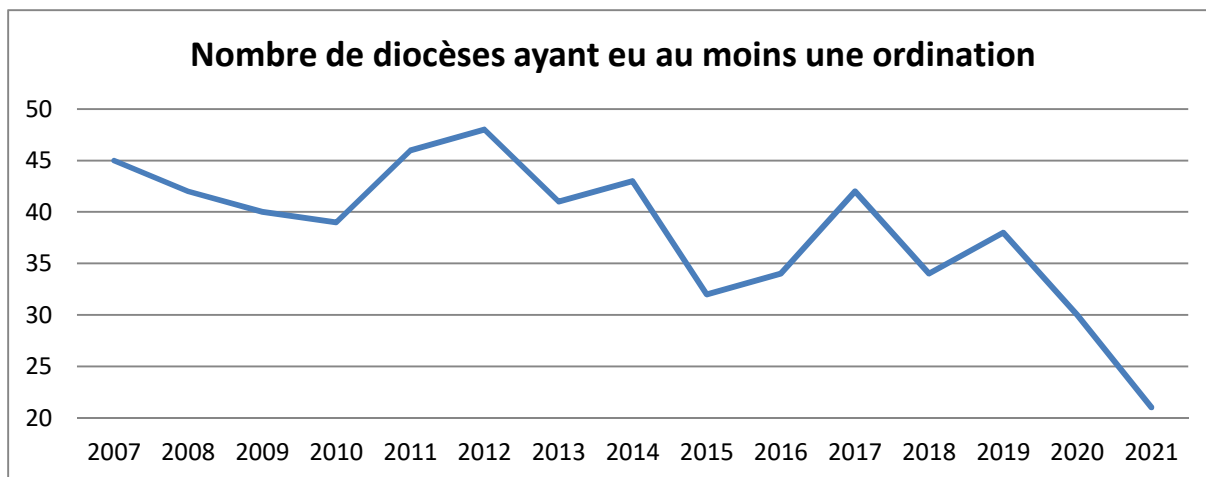
NB : On observe récemment un accroissement significatif du nombre de séminaristes à Luçon.

5/ De moins en moins de diocèses attractifs

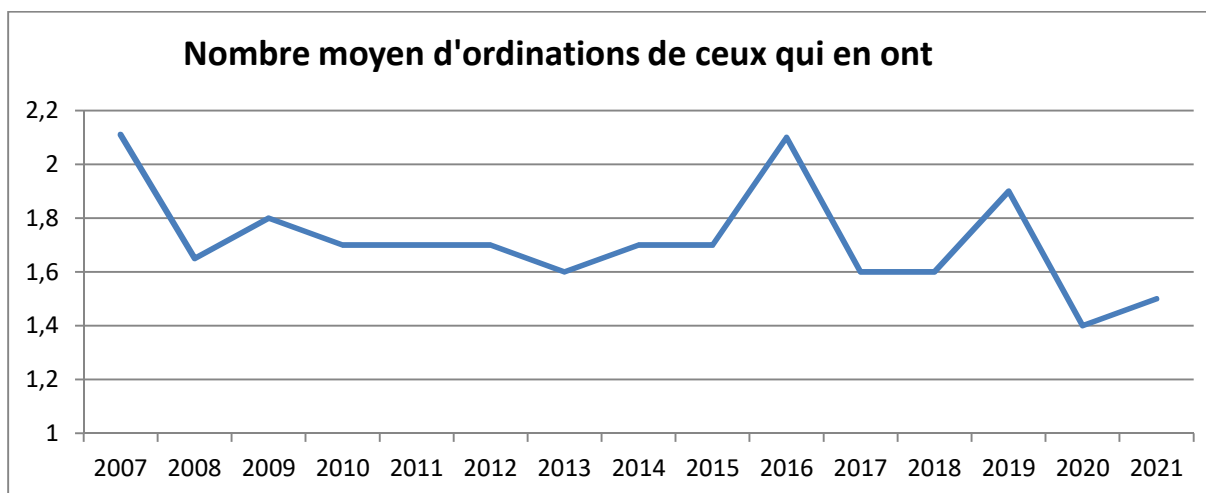
Les ordinations diocésaines se concentrent sur un nombre de plus en plus petit de diocèses.

De 2007 à 2014, la moitié des diocèses avaient au moins une ordination dans l'année, soit **40 à 45 diocèses**.

A partir de 2015, les ordinations commencent à se concentrer sur un nombre de diocèses toujours plus petit, tombant à **22 diocèses** en 2021. Dans les prochaines années on n'attend pas de remontée de ce nombre.



Les diocèses qui ordonnent des prêtres diocésains sont donc de moins en moins nombreux, mais ceux qui en ont gardent à peu près le même nombre d'ordinations chaque année : 1,5 ordinations en moyenne en 2021 comparé à 1,6 de 2008 à 2015.



Ceci nous montre que la baisse des vocations n'est pas homogène sur toute la France. On observe plutôt que les diocèses s'éteignent les uns après les autres comme dans un effet domino quand le presbyterium devient trop âgé.

5/ Conclusion sur les ordinations diocésaines

Si l'on excepte les 5 cas particuliers de Paris, Versailles, Toulon, Bayonne et Lyon, au cours de la décennie 2021-2030, les 88 diocèses restants devraient se partager entre 20 et 30 nouveaux prêtres diocésains français chaque année. Cette tendance est le résultat conjugué de:

- De la baisse des vocations.
- De la baisse de l'attrait des évêques et des presbyterium.

- De la concentration des ordinations diocésaines sur quelques diocèses.

Les raisons de la baisse des vocations et de l'attrait des diocèses sont connues et ont été exposées dans nos dossiers précédents. Pour avoir des vocations il faut :

- Renouer avec la tradition de l'Eglise en accueillant la forme extraordinaire dans les paroisses « ordinaires » : plusieurs paroisses par diocèse.
- Respecter la loi de l'Eglise Universelle sur l'ordre des sacrements : confirmation à partir de 7 ans avant la première communion : seuls 5 ou 6 diocèses respectent la loi de l'Eglise.
- Respecter la loi de l'Eglise sur le sacrement de mariage : pour faire une **vraie famille chrétienne**, l'Eglise exige que les fiancés soient confirmés : seuls deux ou trois diocèses respectent cette loi si bien qu'il y a de moins en moins de vraies familles chrétiennes.

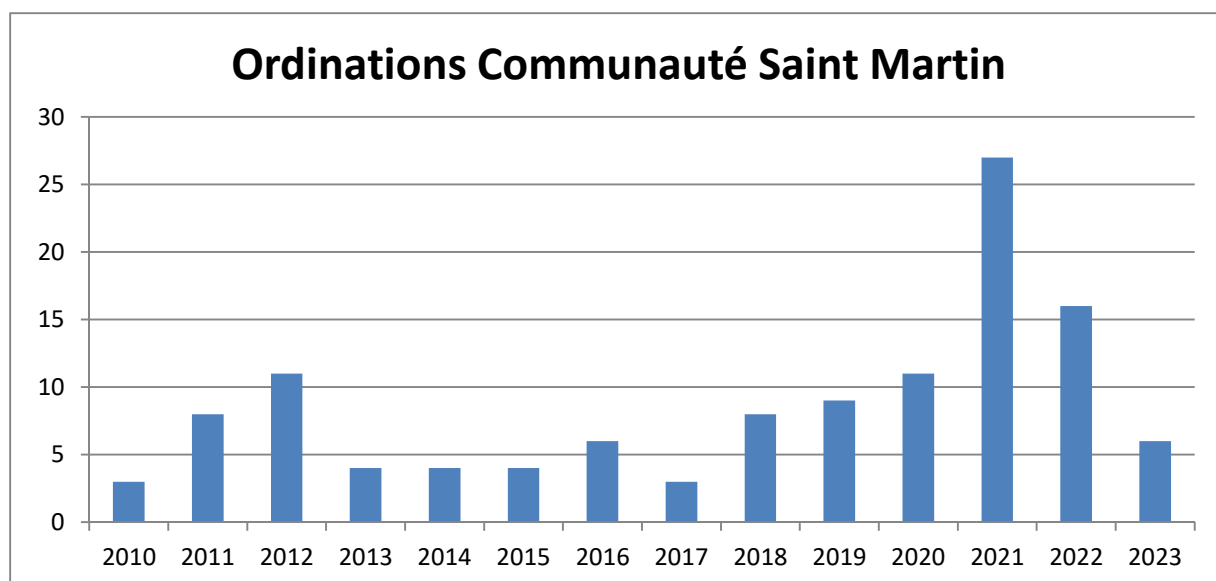
Tout cela nous montre qu'il n'y a pas de secret ou de martingale. Il faut se lancer dans un projet de long terme en faisant tout simplement **ce qu'exige l'Eglise** comme à Bayonne, Toulon, Avignon...

E – La Communauté Saint-Martin

Au cours des dernières années, la baisse des ordinations diocésaines a été en partie liée à la croissance de la Communauté Saint Martin. Le séminaire d'Evron a asséché un grand nombre de séminaires diocésains ou interdiocésains.

Le phénomène sera évident en 2021 avec **27** ordinations de la Communauté Saint-Martin pour **32** ordinations pour les 93 diocèses territoriaux français.

Aujourd'hui, en janvier 2021, la Communauté Saint Martin annonce sur son site : 153 prêtres et diacres (27 diacres) et 110 séminaristes (y compris les propédeutes).



Au printemps 2020, 27 diacres ont été ordonnés, 16 séminaristes ont été institués lecteurs et 6 séminaristes ont été admis au sacerdoce. Cela nous permet de connaître l'évolution des ordinations jusqu'en 2023.

Au-delà de 2023, d'après le nombre de séminariste aujourd'hui, nous pouvons prévoir que les ordinations évolueront autour de **10 à 12** ordinations par an.

La Communauté Saint Martin est, à ce jour, en charge de 35 paroisses.

D'où lui viennent les vocations de la Communauté Saint Martin ?

Quels sont les diocèses d'origine des prêtres et diacres de la Communauté Saint Martin ? Y a-t-il un recrutement particulier ? Nous avons pu obtenir les diocèses d'origine de **142** prêtres, diacres ou étudiants de 6^e année du séminaire d'Evron.

Classons les 93 diocèses français suivant le nombre décroissant de prêtres originaires du diocèse ordonnés au cours des 10 dernières années : 1/ Paris, 2/ Versailles, 3/Lyon, 4/Bordeaux, 5/...etc. Divisons ces diocèses en 5 groupes : le groupe A est constitué des 20 premiers diocèses, le groupe B des 20 suivant, le groupe C les 20 suivants, le groupe D les 20 suivants et le groupe E est constitué des 13 derniers.

Diocèses	Vocations	St Martin	Ratio
A	56%	68%	1,21
B	21%	18%	0,87
C	14%	10%	0,70
D	7,3%	3,5%	0,48
E	2,1%	0,7%	0,33

Source : la vérité des chiffres

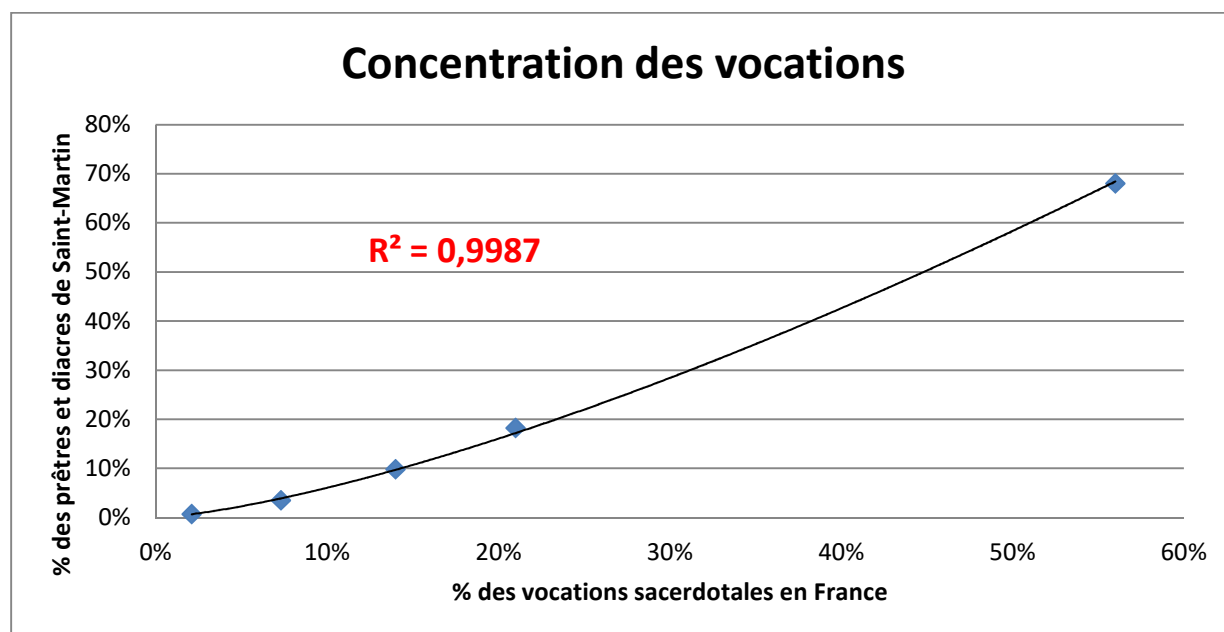
Exemple de lecture du tableau :

- Les 20 diocèses du groupe A fournissent 56% des vocations sacerdotales et 68% des prêtres de la Communauté Saint Martin. Les 13 diocèses du groupe E fournissent 2,1% des vocations sacerdotales et 0,7% des prêtres et diacres de Saint Martin.
- L'évolution ratio Saint-Martin / Vocation montre que plus il y a de vocations dans un diocèse, plus l'attrait de Saint Martin proportionnellement est fort, et vice et versa. Là où il y a peu de vocation il n'y en a pas pour la Communauté Sint Martin.

Quelques diocèses particuliers

- Le diocèse de Paris fournit 10% du total des vocations sacerdotales françaises et 20% des prêtres de Saint-Martin. **Le ratio est de 2.**
- Le diocèse de Versailles fournit 9% du total des vocations sacerdotales et 10% des vocations Saint Martin. Le **ratio est de 1,1**, ce qui veut dire que les versaillais n'ont pas de propension particulière à aller à la Communauté Saint Martin.
- Le diocèse de Lyon fournit 4% des vocations sacerdotales de France et 8% des prêtres de Saint Martin. Le **ratio est de 2** comme à Paris.
- En 40 ans, les 13 diocèses les plus sinistrés en termes de vocations ont fourni ensemble **un seul prêtre** à la Communauté Saint Martin

Les chiffres du tableau ci-dessus peuvent être représentés sous forme de graphe :



Le graphe ci-dessus montre que les vocations pour Saint Martin ne naissent que là où il y a **déjà un terreau** pour des vocations sacerdotales.

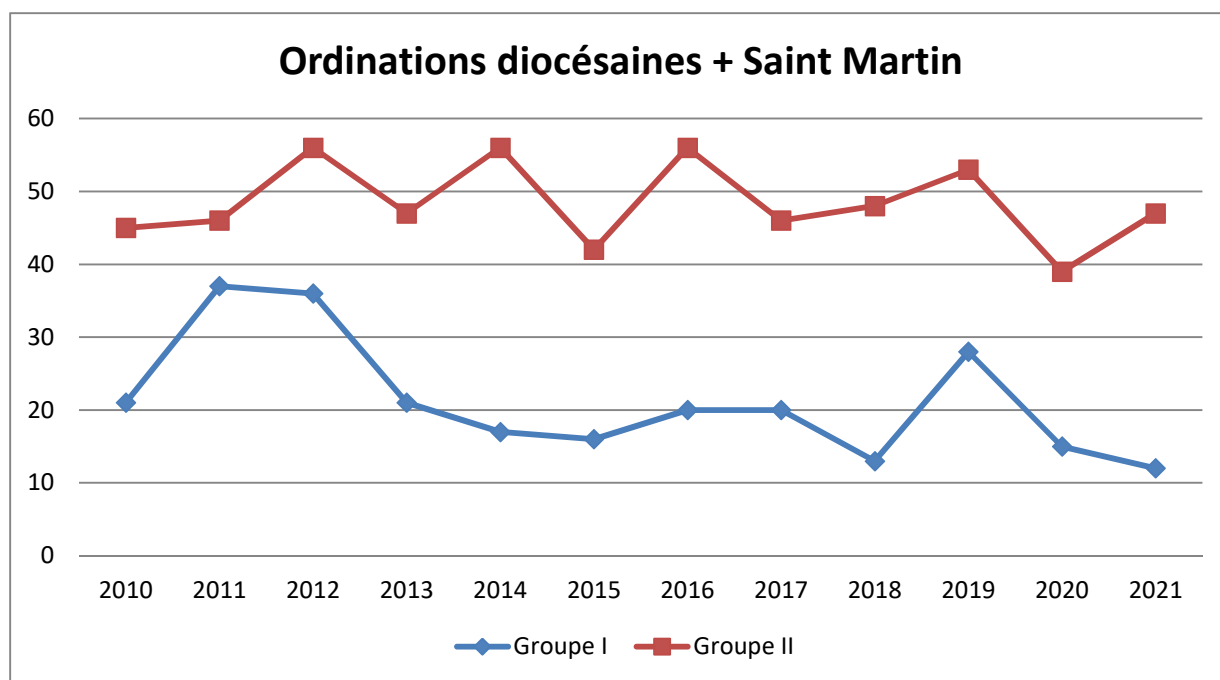
Prêtres diocésains et Communauté Saint Martin

Pour l'analyse ci-dessous, nous coupons la France en deux groupes de diocèses :

- Groupe I : **47** diocèses qui ont produit au moins une vocation pour la Communauté Saint-Martin au cours des 40 dernières années
- Groupe II : 46 diocèses qui n'ont pas fourni de vocations Saint-Martin au cours des 40 dernières années.

Pour chaque groupe de diocèses nous notons ci-dessous les ordinations diocésaines et les ordinations dans la Communauté Saint Martin originaires de ces diocèses :

Ordinations	Groupe I		Groupe II	
	Diocésains	St-Martin	Diocésains	St-Martin
2010	21	0	42	3
2011	37	0	39	8
2012	36	0	45	11
2013	21	0	43	4
2014	17	0	52	4
2015	16	0	38	4
2016	20	0	50	6
2017	20	0	45	3
2018	13	0	41	8
2019	28	0	44	9
2020	15	0	28	11
2021	12	0	20	27



Nous constatons qu'au cours des 12 dernières années :

- Dans les 46 diocèses du **groupe 1**, les ordinations diocésaines ont été divisées par trois sans aucune vocation pour la Communauté Saint Martin.
- Dans les 47 diocèses du **groupe II** la baisse des ordinations diocésaines a été compensée par la hausse des ordinations de la Communauté Saint Martin si bien que le total est resté relativement stable.

Conclusion

A partir de l'an 2000, la Communauté Saint Martin – CSM est devenue visible dans l'Eglise en France et a su se faire accepter par les diocèse puis, malgré la soutane, par les journaux de gauche : Le Monde, La Vie, La Croix..

La croissance du nombre de séminaristes a été continue au cours des 20 dernières années, mais le pic de 27 ordinations en 2021 ne doit pas faire oublier qu'un seul prêtre français a été ordonné en 2017, ce n'est pas si vieux.

La CSM n'a pas empêché la chute des diocèses les plus fragiles, où elle ne suscite aucune vocation, cependant elle a permis à la moitié des diocèses de stabiliser les vocations de prêtres séculiers dans la forme ordinaire. Ce résultat est intéressant, même si la stabilisation se fait parfois à un niveau très bas.

On doit sans aucun doute à la CSM **le retour de la soutane** chez les jeunes prêtres diocésains.

E – La Communauté de l’Emmanuel

En janvier 2021, la Communauté de l’Emmanuel est en charge de 35 paroisses françaises.

Au cours des 15 dernières années, la Communauté de l’Emmanuel a ordonné 80 prêtres, soit un peu plus de 5 par an. Ces ordinations sont stables dans le temps, 5 ordinations en 2020 et 5 ordinations en 2021.

Trois diocèses fournissent la moitié des prêtres : Paris, Lyon et Bordeaux.

La Communauté de l’Emmanuel ne connaît pas de baisse des vocations.

Communauté de l’Emmanuel de 2007 à 2021 – 15 ans d’ordinations					
Diocèses	Ordinations	Paroisses	Diocèses	Ordinations	Paroisses
Paris	17	4	Besançon	1	0
Lyon	14	3	Le Mans	1	2
Bordeaux	13	4	Vannes	1	1
Marseille	7	2	Autun	1	3
Versailles	5	1	Nanterre	1	2
Grenoble	5	2	Aix—en-Provence	0	1
Rennes	3	2	St-Etienne	0	1
Tours	2	2	Toulon	0	1
Lille	2	1	Saint-Denis	0	1
Orléans	2	0	Autres	3	1
Nantes	2	1	Total	80	35

Le nombre de séminaristes actuel laisse prévoir que les ordinations annuelles devraient se maintenir autour de 5 chaque année au cours des prochaines années.

F – Perspectives à moyen terme

Nous nous intéressons ici à l’évolution du nombre d’ordinations de prêtres français sur le plus long terme.

Nous avons vu dans le dossier de l'an dernier que le premier facteur qui influe sur les vocations sacerdotales est le **sacrement de confirmation**, sacrement aujourd'hui délaissé par la plupart des évêques français. Cet abandon s'est fait de façon subtile, en inversant l'ordre des sacrements de l'Eglise. Nous avons montré :

Pas de confirmation => pas de vrais familles chrétiennes

Pas de confirmation => pas de vocation.

Tant que les évêques restent sur ce refus de la loi de l'Eglise, il n'y a pas grand-chose à espérer. Les vocations ne remonteront pas toutes seules, surtout dans les diocèses où le dit refus est accompagné d'un autre refus : le refus d'appliquer le Motu Proprio sur la forme extraordinaire. Comme nous l'avons montré dans un autre dossier, la quasi-totalité des évêques nommés par le pape François sont dans ce cas.

Pas de forme extraordinaire => moins de vocations.

Ceci étant dit, on n'attend aucune remontée des ordinations de prêtres français dans les cinq prochaines années. Il suffit pour cela de regarder le nombre de séminaristes.

Toutefois, au moins pour les cinq prochaines années, le nombre d'ordinations de prêtres français devrait se stabiliser autour de 90 chaque année comme en 2020 et 2021.

Ce nombre de 90 inclut les prêtres diocésains, la CSM, l'Emmanuel, les fraternités fidèles à la tradition, les moines et religieux.

Cette stabilité n'empêchera pas que, vers 2030-2035, la moitié des diocèses n'auront plus **ni prêtres actifs , ni mariages chrétiens, ni familles chrétiennes** même si la structure administrative et scolaire du diocèse subsiste.

Les constatations de l'an derniers peuvent être répétées cette année. Nous écrivions l'an dernier :

« 3/ Les ordinations sacerdotales au-delà de 2023

Au-delà de 2023, nous pourrions, sur la même base, faire une prévision jusqu'à 2026 si nous connaissions les chiffres exacts des entrées dans les séminaires jusqu'à celles de septembre 2019.

Nous pouvons aussi utiliser les résultats de notre dossier précédent sur le sacrement de confirmation où nous avons montré le lien entre ce sacrement et les ordinations sacerdotales 20 ans après :

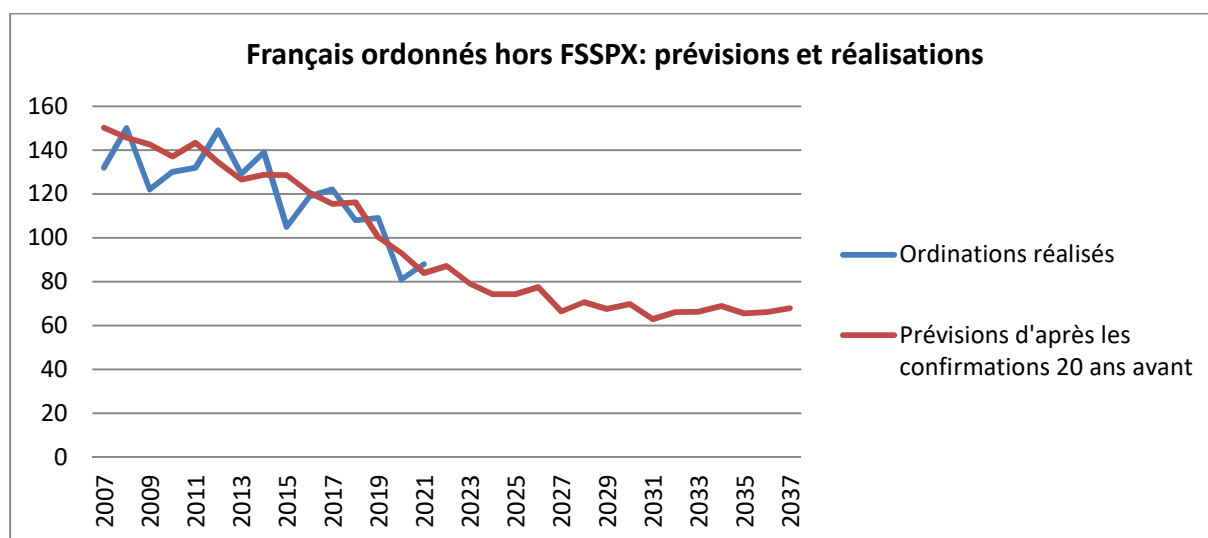
1000 confirmations en l'année N = 3 ordinations dans l'année N+20

Ceci concerne uniquement les français, à l'exception de la FSSPX dont nous n'avons pas les chiffres.

NB1 : la courbe rouge est un simple calcul à partir des confirmations de garçons 20 ans avant

NB2 : la courbe bleu représente les chiffres réels jusqu'en 2019 et, pour 2020 et 2021 les prévisions relativement fiables faites au paragraphe précédent.

Redisons-le, ces prévisions n'ont pas la prétention de donner des chiffres exacts, mais seulement de permettre de comprendre les tendances.



La chute brutale que nous observons en 2020-2021 (en tenant compte de ce qui a été dit des ordinations de St Martin) est le reflet exact de la chute globale des entrées dans les séminaires (diocésains + Evron) en 2014. En 2013, la chute des entrées dans les séminaires diocésains correspondait à un transfert vers le séminaire d'Evron

4/ Que nous disent ces prévisions ?

1/ Les ordinations sont conditionnées par les entrées au séminaire 7 ans avant (ce qui est évident pour tous) et par les confirmations 20 ans avant si bien que le futur est déjà largement inscrit dans la situation d'aujourd'hui.

2/ La tendance générale si rien ne change est à une stabilisation des ordinations de français (hors FSSPX) autour de 80 jusqu'en 2026 et un dernier palier autour de 65 à 70 pour les années suivantes.

3/ Avec la connaissance de ses propédeutes et de ses séminaristes, chaque évêque sait ce que deviendra son diocèse dans les dix ans à venir ; connaissant la situation générale du clergé de France, il sait qu'il serait vain d'aller chercher des prêtres dans d'autres diocèses »

Nous voyons ci-dessus que nous écrivions l'an dernier « *si rien ne change* ». A notre connaissance, **rien n'a changé en 2020** : nous n'avons pas connaissance

- qu'un seul diocèse ait décidé de revenir dans la loi de l'Eglise pour l'ordre des sacrements au cours de l'an dernier,
- qu'un seul diocèse ait décidé d'introduire la forme extraordinaire en paroisse.
-

D – Conclusion

La tendance à la baisse des vocations sacerdotales que l'on observe sur le long terme arrive à un palier sur 2020-2021 autour de 90 ordinations annuelles de prêtres français. Ce palier devrait se maintenir au cours des 5 prochaines années. Cette tendance de long terme est le reflet de l'abandon progressif des sacrements dans de nombreux diocèses depuis 1950, soit depuis 70 ans : confirmation, confession, mariages...si bien qu'il y a **de moins en moins de vraies familles chrétiennes** dans lesquelles pourraient naître des vocations.

Cette baisse globale ne concerne pas tous les diocèses : un bon nombre de diocèses résistent bien et même quelques-uns progressent : Toulon, Avignon, Bayonne...On assiste plutôt à un effet « dominos », les diocèses tombant les uns après les autres. Le nombre de diocèses ayant seulement zéro, un ou deux séminaristes français augmente chaque année.

Mêmes dans les diocèses mal en point, on observe en certaines paroisses des jeunes curés en soutanes qui relèvent le défi : rigueur dans la liturgie avec réintroduction du latin de Paul VI ou de la forme extraordinaire à dose homéopathique, développement du catéchisme, de l'adoration, de la confession et de la confirmation, chapelets, combat pour la vie, processions, enfants de chœur, scouts catholiques, sites internet dynamiques... Ils montrent que les situations ne sont jamais désespérées et ont déjà des vocations.

Nous terminons en reprenant notre conclusion de l'an dernier :

« Face à cette situation qui continue à se détériorer, **le retour du clergé à la loi de l'Eglise** sur les sacrements transformerait notre pays. En effet, il permettrait immédiatement **150 000 confirmations de plus** chaque année :

- en confirmant les enfants avant la première communion : **80 000 enfants de plus** confirmés chaque année donnant des adolescents plus solides.
- et en confirmant avant le mariage les fiancés non-confirmés : **70 000 fiancés** confirmés chaque année donnant des mariages plus solides.

Avec ces 150 000 confirmations supplémentaires, on atteindrait un total de **200 000 confirmations chaque année.**

Ce serait le réveil de l'Eglise en France. »
